

INFORMATIONS AUX FAMILLES

I. - LOCALISATION

Commune de Valdeblore, 70 km de NICE. Le centre est à 4 km de Saint Dalmas Valdeblore et 8 km de Saint Martin Vésubie.

On y accède soit par la vallée de la Tinée (c'est le plus court), soit par la vallée de la Vésubie. Il faut raisonnablement 1 heure en voiture à partir de Nice.

L'établissement est entièrement neuf (reconstruction en 1996) et bénéficie d'un équipement remarquable.

II. - LOCAUX

A – Les enfants seront hébergés en chambres non mixtes d'une capacité de 6 à 12.

Chaque chambre sera occupée par des enfants d'une même tranche d'âge. Les regroupements d'enfants parents ou amis d'un même sexe et d'un âge identique pourront se faire à la demande des familles si la demande a été communiquée au directeur de l'école de neige au moment de l'inscription car il sera impossible de modifier, le jour de l'arrivée, celui-ci est préparé à l'avance.

B – Un animateur par chambre sera responsable des activités de la vie quotidienne (toilette, douche, rangements, change linge, coucher, lever...).

C – Les enfants seront répartis en groupes mixtes d'une vingtaine pour toutes les activités ludiques et d'animation, sous la responsabilité de 2 ou 4 animateurs selon le nombre, l'âge des participants, et l'activité proposée :

G1 → 11 – 12 ans G2 → 9 – 10 ans G3 → 7 – 8 ans G4 → 6 – 7 ans

III. - PERSONNEL

Le personnel de l'école comprend :

- ◆ 1 directeur
- ◆ 1 adjoint-gestionnaire
- ◆ 1 adjoint pédagogique
- ◆ 1 nombre d'animateurs correspondant à une moyenne de un animateur pour 8 enfants environ (dont 15 animateurs permanents).
- ◆ 3 assistantes sanitaires en permanence
- ◆ 2 cuisiniers, deux aides-cuisine et un plongeur
- ◆ 1 gardien-factotum
- ◆ 2 lingères laveuse
- ◆ 1 secrétaire
- ◆ 9 agents d'entretien dans les divers services
- ◆ 2 chauffeurs pour assurer le déplacement de vos enfants en bus

Ce personnel est permanent, le centre fonctionnant toute l'année.

IV. – ACTIVITES

Les séjours d'hiver sont spécifiquement orientés vers les activités liées à la neige : ski alpin, promenades en raquettes, luge, jeux de neige. Du matériel récent et bien entretenu (skis, bâtons, chaussures et casque) est prêté à chaque participant.

En été, les activités de pleine nature sont les plus pratiquées :

Sports : Foot-ball, basket-ball, hockey, crosses québécoises, base-ball, vélo-cross, V.T.T., jeux sportifs traditionnels, pétanque, mini-golf, escalade (stage de 3 ½ journées pour les G1 et G2), accro branche, piscine, poney (Stage de deux ½ journées pour les G3 et G4), rando ânes, trampoline.

Randonnée Bivouac : Vacherie des Millefontes (2 jours. 1 nuit sous la tente – 9-12 ans) Saint Dalmas.

Randonnée Pique-nique : Boréon, lac de millefontes, Balma de la Frema, Bois noir Serena, Blockhaus La Colmiane – Le Conquet, Cayre gros, St Martin Vésubie, Venanson par La Colmiane, la Bolline par St Dalmas, Col de Varayre, St Dalmas Grand stade, La Colmiane.

Randonnée ½ journée : La Bolline, St Dalmas – visite du village, La Roche-La Bolline, Col du Suc, La Croix d'Anduebis, La maison des nains – le lac, le Bois noir, vers le col de Varayre, St Martin Vésubie, St Dalmas – Grand stade, vers bergerie de Millefontes, La Colmiane.

Visites centres d'intérêt : Parc du Mercantour – St Martin Vésubie, pique-nique découverte du Parc National du Mercantour.

Achats cadeaux – souvenirs : Ferrata sports, St Martin Vésubie – St Dalmas – Colmiane Sports.

Grand jeux : Jeu de l'Oie, jeu de piste, parcours d'orientation, douaniers – contrebandiers, rallye tournant.

Divers : Construction de cabanes, Soirée dansante collective, loto, activités manuelles, jardins d'Enfants à La Bolline, St Dalmas, St Martin-Vésubie, La Roche, Rimplas.

Intervenants extérieurs :

- Poney : Brevet d'état équitation – Centre Equestre La Colmiane
- Escalade : Guide de haute montagne – Bureau des Guides La Colmiane
- Rando ânes : Association Anedeblore (animatrice)
- Accrobranche : SOCOL (Animateurs) – Colmiane Forest
- Piscines : Brevet d'état natation – St Martin-Vésubie – La Bolline Valdeblore

Interventions par les animateurs de l'école :

- balade commentée dans le Mercantour – initiation à la course d'orientation – documentaire général sur le Parc du Mercantour – initiation et promenade en V.T.T. – visite commentée des villages de St Dalmas, St Martin-Vésubie.
- Activités sportives : foot, basket, thèque, randonnée pédestre, hockey, crosses québécoises, jeux traditionnels.
- Découverte des blockhaus de la dernière guerre, promenade découverte sur le vocabulaire géographique, l'étagement de la végétation, les points cardinaux, l'étude de carte, organisation de grands jeux collectifs à thème.

En toutes saisons, découverte des villages environnants : Rimplas, Saint-Dalmas, La Roche, La Bolline, St Martin Vésubie, Venanson, Le Boréon.

Toutes activités ludiques manuelles et corporelles traditionnelles en centre de vacances – veillée à thème chaque soir par groupe et veillée collective 2 fois par semaine – Grands Jeux d’extérieur (rallye, jeux de l’oie...) et d’animation (loto, casino...).

V. – DEPLACEMENTS

Le centre dispose : d’un mini-bus 17 places
d’un bus 22 places

Pour tous les déplacements indispensables à la réalisation des activités. Nous favorisons le déplacement à pied.

VI. – COURRIER – ARGENT DE POCHE - TELEPHONE

Le courrier dans le sens famille → enfant est indispensable, Ecrivez-leur ! leur adresse :
Nom de l’enfant

**Ecole Départementale de neige et d’Altitude de la Colmiane
06420 LA COLMIANE VALDEBLORE**

Deux arrivées de courrier par semaine semblent le minimum souhaitable. Les enfants seront incités à écrire à leur famille au moins une fois par semaine.

Ne pas oublier de leur fournir les **enveloppes nécessaires timbrées** et libellées à leur adresse.

L’argent de poche (10 € minimum – 20 € maximum) sera mis dans une enveloppe mentionnant les nom et prénom de l’enfant et remis aux animateurs le jour du départ.

Cet argent sera conservé par les animateurs pour éviter toute perte ou indécatesse. Les enfants en disposeront lors de certaines sorties aux alentours.

Les communications famille → enfant ne sont pas possibles.

La famille peut obtenir des nouvelles par un responsable mais n’aura pas l’enfant en ligne. (impossibilité matérielle et souci pédagogique et psychologique).

L’enfant pourra appeler sa famille 1 fois par semaine à partir des cabines téléphoniques environnantes (lui donner alors une carte téléphonique marquée à son nom qui sera confiée à son animateur).

L’expérience montre que c’est la communication épistolaire qui est la plus importante pour l’enfant.

Tous les soirs, la direction enregistre un message sur le répondeur du centre au 04.93.02.83.42 (**A PARTIR DE 19H 00 UNIQUEMENT**).

La nourriture étant abondante, variée et généralement très appréciée, les colis de friandises et confiseries diverses seront malvenus et déplacés. (Au centre les enfants n’en manqueront pas).

Si les parents tiennent à l’aspect affectif d’un colis, un livre, petit jouet, jeu ou illustré seront bien plus judicieux.

VII. – ASSURANCES

Le centre est assuré pour chaque enfant en cas d'incident ou d'accident.

Toutefois, les bijoux, articles de valeur, jeux et jouets électroniques, téléphone portable n'ont pas leur place au centre de vacances et ne bénéficient d'aucune garantie en cas de perte ou détérioration.

VIII. – SANTE

La famille fournira à l'inscription la fiche de renseignements détaillée et parfaitement renseignée.

Les éventuels médicaments seront mis dans la valise et confiés par l'animateur à l'assistante sanitaire dès l'arrivée au centre.

En cas d'appel du médecin, la famille sera informée du diagnostic et des soins prodigués dès qu'ils seront connus de l'infirmière.

Les honoraires du médecin et les frais pharmaceutiques seront réglés directement à la Paierie départementale suivant les indications fournies par cet organisme à la famille, à l'issue du séjour.

Aucun remboursement n'est à opérer sur place pendant le séjour.

IX. – TROUSSEAU

Le trousseau à fournir est exactement celui demandé lors de l'inscription sur un imprimé spécifique. Il a été spécialement étudié pour faciliter une gestion rigoureuse et fonctionnelle du linge, telle que nous la pratiquons tout au long de l'année.

Il est important que toute pièce de lingerie soit marquée au moyen d'un **tissage gravé et cousu**. Ceci évite les pertes, les recherches et le manque de linge propre pour l'enfant.

Le trousseau demandé tient compte également des activités pratiquées et exclut toute pièce vestimentaire inutile et encombrante.

La majorité du linge de l'enfant sera ramenée propre en fin de séjour.

Eviter tous vêtements de valeur (*restons simples, nous sommes à la montagne*).

Au cas où la fiche de trousseau n'a pas été remplie ou si le linge n'est pas marqué, l'établissement est déchargé de toute responsabilité dans ce domaine.

X. – DIVERS

- ◆ Tout départ anticipé du centre non consécutif à une hospitalisation ou maladie grave ne donne lieu à aucun remboursement.
- ◆ Les attestations de présence seront à demander au siège de l'organisme ayant inscrit l'enfant et non à l'école de neige de La Colmiane.
- ◆ Les enfants habituellement énurétiques seront signalés par la famille et équipés en conséquence. En cas de manquement à cette obligation, la famille pourra être tenue pour responsable des dégradations de literie éventuelles.
- ◆ La surveillance des cheveux sera organisée du jour de l'arrivée au jour de départ par les animateurs et l'assistante sanitaire. Les soins seront donnés régulièrement aux enfants qui le nécessiteront. A titre préventif, un produit anti-poux est demandé à chaque famille.

En espérant que ces quelques informations vous rassureront sur notre professionnalisme et le sérieux de nos prestations.

EMPLOI DU TEMPS TYPE

- De 07 h 30 à 08 h 10 Lever individualisé
- De 08 h 10 à 08 h 40 Petit-déjeuner échelonné
- De 08 h 45 à 09 h 15 Rangement des chambres, toilettes
- De 09 h 00 à 12 h 00 Activités de plein air et nature / ski en hiver
- De 12 h 00 à 13 h 00 Repas
- De 13 h 00 à 14 h 00 Repos et activités calmes
- De 14 h 00 à 16 h 30 Activités diverses
- De 16 h 30 à 17 h 00 Goûter
- De 17 h 00 à 18 h 15 Douche
- De 18 h 15 à 19 h 00 Jeux d'intérieur, courrier, cinéma...
- De 19 h 00 à 20 h 00 Repas
- De 20 h 00 à 20 h 30 Activités du soir
- 20 h 45 Coucher
- 21 h 00 Extinction des lumières

Commentaires

Le rythme de la journée pourra être modifié à l'occasion d'activités particulières (campings, pique-nique, soirée exceptionnelle, randonnée matinale...) et les veillées tardives seront très rares. Le rythme de vie de l'enfant fait l'objet d'une attention soutenue car nous voulons que ce temps de vacances favorise l'équilibre physique et nerveux de l'enfant et tranche avec la fatigue engendrée par le rythme scolaire habituel.

LAVAGE DU LINGE

- *Slips, chaussettes et tricot de corps : chaque jour*
- *Change complet : 3 fois par semaine*
- *Serviettes de table : 2 ou 3 fois par semaine*
- *Linge de toilette : 2 fois par semaine*

Etant donné la durée des séjours de neige, il ne nous sera pas toujours possible de laver les anoraks en fin de séjour.

Cela sera par contre fait lors des séjours d'été.

La fréquence de lavage du linge explique que nous ne souhaitons pas un trousseau plus important qui encombrerait inutilement la lingerie.

Le linge lavé le matin est rendu le soir, le linge lavé le soir est rendu le lendemain.

Le linge des enfants est disposé dans une lingerie centrale où chacun a son casier personnel.

Le linge est géré par la lingère (lavage, repassage, préparation du change, reprises) et les animateurs (transports et répartition dans chaque chambre).

Seul un minimum indispensable est laissé dans l'armoire de la chambre.

L'établissement s'engage à être responsable **uniquement** du linge qui a été marqué par un tissage résistant.